

## **PV CA de l'ARELABOR**

### **30 juin 2021**

**Présents :** Anna Borrás, Stéphanie Coindreau, Delphine Escaré, Marie-Hélène Menaut, Maude Fenouillat, Florence Péliissier, Vanessa de Winter, Auguste Poulon, Christelle Granit, Johanna Leghait.

**Excusés :** Guillaume Flamerie de Lachapelle ; Sonia Mollet ; Sylvie Justome.

#### **Point 1 : les concours**

##### **Concours collègue :**

Le thème retenu pour 2021-2022 est : les femmes de pouvoir. L'équipe de conception proposera des figures de femmes en particulier à retenir, en lien avec le programme de 3<sup>e</sup> (Cléopâtre, Agrippine, Boadicee par exemple). Des idées de thèmes pour l'année prochaine ont été évoquées (résistances ; parole et pouvoir...).

##### **Concours artistique**

Il sera proposé pour l'année prochaine, en lien avec l'actualité et la réouverture des salles de spectacle, de réaliser une affiche pour un spectacle (théâtre, gladiateur, courses de chars, compétition sportive...).

##### **Concours lycée**

Les décisions prises pour la session 2020-2021 annulée sont reconduites :

- reconduire le thème « voyager en Méditerranée »
- proposer un sujet à tiroirs pour les 3 niveaux
- harmoniser les barèmes latin-grec
- conserver de la souplesse dans le nombre de questions d'une année sur l'autre, entre le grec et le latin, en fonction des textes.
- garder le texte bilingue en grec et proposer un texte plus simple en latin
- donner le choix aux candidats entre l'essai et le commentaire

L'équipe de conception envisagera la possibilité de proposer un sujet ECLA.

#### **Point 2 : les adhésions**

Le nombre d'adhérents est resté stable entre 2020 (53) et 2021 (51). Il a néanmoins baissé par rapport à 2019 (88). De nombreux collègues adhèrent par virements. Un message sera envoyé à la rentrée aux établissements pour présenter l'association, comme cela a été fait cette année.

Il conviendra de rappeler lors du prochain appel à cotisation qu'il faut renvoyer la fiche d'adhésion (qui peut être remplie en ligne et renvoyée par mail) car certains nouveaux adhérents ont fait un virement sans nous donner leurs coordonnées.

Les membres du CA présents ont voté le retour à un système d'adhésion par année scolaire. Cela ne gênera pas les bilans financiers. Une liste de diffusion par année scolaire sera créée sur gmail. La mise en place des cotisations par années civiles ne semble en effet par satisfaisante. Cela a compliqué les adhésions pour les collègues.

Un mail sera envoyé en septembre aux adhérents pour les prévenir du changement de système et pour prévenir également que les adhérents qui ne sont pas à jour ne seront plus dans notre liste de diffusion. Certains membres présents évoquent le fait que les adhérents qui ont payé leur cotisation en 2021 ne voudront peut-être pas cotiser à nouveau en septembre. La possibilité d'une adhésion pour 1 an 1/2 ou d'un montant réduit pour 2021-2022 a été évoquée mais non retenue.

**Point 3 : trésorerie**

Le département des Landes n'a pas envoyé le dossier de subvention en 2020. Il faudra à la rentrée 2021 demander le dossier sans attendre un envoi de leur part. Il conviendra également de faire une demande auprès de la mairie de Bordeaux.

**Point 4 : actions Cnarela**

Lecture est faite des motions rédigées lors de l'AG de la Cnarela de mai. Auguste Poulon fait remarquer concernant le bonus des langues anciennes que dans le cadre de la nouvelle mouture pré-annoncée par le Ministre, le latin et le grec se retrouveront définitivement en concurrence avec les autres options facultatives qui vont être elles aussi bonifiées. Il fait également remarquer que le fait de suivre l'option ou la spécialité LCA n'est pas pris en compte comme critère dans parcoursup par exemple pour intégrer une classe préparatoire littéraire. Il est également rappelé que les élèves qui commencent l'option LCA en Terminale après avoir arrêté la spécialité en fin de 1<sup>re</sup> ne peuvent pas bénéficier des points bonus puisqu'ils n'ont pas suivi l'option en 1<sup>re</sup>.

**Point 5 : questions diverses**

L'ARELABOR va contacter Olivier Massé pour lui demander d'organiser des réunions de ZAP entre enseignants de collège et lycée pour améliorer la liaison 3<sup>e</sup>-2<sup>nd</sup> concernant les LCA.

Marie-Hélène Menaut rappelle que les Journées d'Octobre de la Cnarela auront lieu à Besançon en 2021.